

# MA RÉCION

Le magazine

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE

N° 7 ■ hiver 2019



Le dossier

## Les grandes lignes du budget

Attention aux trains

Pour votre sécurité  
Éloignez-vous de la bordure du quai



**Danger!**

Il est interdit de traverser les voies

Pour votre sécurité

# MON COUP DE CŒUR



**Plan « sécheresse » pour nos agriculteurs : la Région joue collectif avec 10 m€.**

La lutte contre le changement climatique est certainement le plus grand défi de notre siècle. En première ligne, notre agriculture subit

une sécheresse historique qui aura des répercussions lourdes, principalement chez les éleveurs.

Dès les premiers signes, j'ai souhaité que la voix des territoires se fasse entendre. La Région a répondu à l'appel des syndicats agricoles pour bâtir, avec la Chambre régionale d'agriculture et en réponse à certains Départements, une stratégie commune. C'est donc une aide exceptionnelle de 10 m€ qui est débloquée. 5 m€ de crédits régionaux iront à très court terme aux agriculteurs touchés par la sécheresse. 5 m€ d'aide à l'investissement dans les exploitations seront débloqués à moyen terme par les Départements avec des fonds européens.

Cette mobilisation exceptionnelle ne doit cependant pas nous faire oublier la nécessité de nous adapter aux aléas amenés à se multiplier. La Région l'a inscrit dans son plan régional de développement agricole. Nous devons être prêts à bâtir une politique collective d'adaptation aux changements climatiques.

**Marie-Guite Dufay,**  
Présidente de la Région  
Bourgogne-Franche-Comté

Réagissez sur le sujet :

**JEPARTICIPE.**  
**BOURGOGNEFRANCHECOMTE.FR**





Pour effectuer une demande d'aide, rendez-vous sur :  
[www.bourgognefranche-comte.fr](http://www.bourgognefranche-comte.fr)

# SOMMAIRE

## 2 - 3 > MON COUP DE CŒUR

Plan sécheresse

## 4 > LES 100 MERVEILLES DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

## 5 > À LA UNE

Transports scolaires : gratuits pour tous !

## 6 > FRATERNITÉ

- Les lycéens s'échappent en musique !
- La télémédecine aux côtés des diabétiques

## 7 > ENVIRONNEMENT

- 26 ans après, la ligne TER Belfort-Delle reprend du service
- Cimetière de Maconge : une cure de vitamines !

## 8 > EMPLOI

- Pépinières d'entreprises : un label pour mieux grandir
- Apprentissage : rejoignez la communauté !

## 9 - 12 > LE DOSSIER

Les grandes lignes du budget

## 13 > NOS PÉPITES RÉGIONALES

- Mignart, créateur de douceurs engagées
- L'insertion par l'activité économique

## 14 - 15 > EXPRESSION

- Groupes politiques
- Rendez-vous sur la plateforme participative

## 16 > LE PORTRAIT

Émile, l'apprenti boulanger déjà grand

**DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :** Marie-Guite Dufay

**DIRECTRICE DE LA RÉDACTION :** Séphora Grisey

**COORDINATION :** Maëlle Olivier

**ont participé à ce numéro :** Xavier Ducordeaux, Christophe Bidal, Audrey Garcini-Perrin.

**conception graphique :** Karine Gilson, Marion Coissard, Laurence Rozier

**réalisation et mise en page :** Karine Gilson

**photo de couverture :** David Cesbron

**photos :** David Cesbron, Yves Petit, David Ducastel - Philéas Fotos, Philippe Isabey, Rosemay Lejay, SNCF réseau, Tria Architectes, Alex Santag, DR.

**IMPRESSION :** BLG - Toul

**ISSN :** 2557-51112

Magazine imprimé en France sur papier PEFC

**Direction de la communication et des relations avec les citoyens**

4, square Castan - CS 51857  
25031 Besançon Cedex  
Tél. 03 81 61 61 20  
[www.bourgognefranchecomte.fr](http://www.bourgognefranchecomte.fr)

# L'ÉCHO DES RÉSEAUX



*Les 100 merveilles de Bourgogne Franche-Comté*

*Pour connaître les secrets de la région*  
**Rendez-vous sur :**  
**[bourgognefranchecomte.artips.fr](http://bourgognefranchecomte.artips.fr)**

Découvrez les « 100 merveilles de la Bourgogne-Franche-Comté ».

Savez-vous que les sangliers contribuent à l'excellence du Mont d'Or ? Que les Ducs de Bourgogne ont inspiré l'auteur de Game of Thrones ? « Les 100 merveilles de la Bourgogne-Franche-Comté » compile une série de « leçons » regroupées en « chapitres » tous aussi divertissants les uns que les autres. Découvrir ou redécouvrir les innombrables pépites de la région, ses sites incontournables, ses spécialités culinaires, ses grandes épopées industrielles, tel est le but de ce quizz ultra ludique développé par la société Artips, en lien avec Bourgogne-Franche-Comté Tourisme et la Région.

**Rendez-vous sur [bourgognefranchecomte.artips.fr](http://bourgognefranchecomte.artips.fr)**

## ABONNEZ-VOUS !

Je souhaite recevoir le magazine « Ma Région » chaque trimestre par courrier :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Courriel : ..... Tél. : .....

Je souhaite recevoir d'autres informations de la Région par courriel :

OUI  NON

Comment vous êtes vous procuré ce magazine :

en gare  en boîte aux lettres  dans un commerce



## Transports scolaires : gratuits, pour tous !

Dès septembre 2019, les 141 000 élèves bourguignons-francs-comtois bénéficieront de la gratuité des transports pour se rendre dans leurs établissements, du primaire jusqu'au lycée.

C'était un engagement de campagne. Il sera tenu, dès septembre 2019. La Région a acté la gratuité des transports scolaires journaliers dans tous les territoires, là où elle en a la responsabilité. Une mesure qui ne changera rien pour les habitants du Jura, de Côte d'Or, de Saône-et-Loire, du Doubs ou de Haute-Saône, qui bénéficiaient déjà de la gratuité. Mais qui va sacrément soulager les familles nivernaises et icaunaises, contraintes de payer le transport scolaire depuis des années : « Ce sont 9 600 élèves dans

la Nièvre, et 13 000 dans l'Yonne qui vont en bénéficier, avance Michel Neugnot, vice-président en charge des transports. La décision va évidemment peser sur le budget régional, mais elle est assumée : « Ce sont plus de 5 millions d'euros par an. Mais c'est une mesure d'équité sociale et territoriale. C'est intégré dans nos politiques » complète Michel Neugnot.

### « Partir du vécu des familles »

La Région entend jouer pleinement son rôle dans la gestion au quotidien des transports scolaires.

Mais elle veut tenir tous ses engagements notamment sur la qualité de service. « Ça va être ça notre mission dans les mois à venir : définir la qualité de service que l'on doit apporter aux familles. En termes de positionnement des arrêts, de fréquence de passages, de temps de trajets, de gestion de la période méridienne... Nous devons balayer tous les sujets, y compris les plus complexes : comment aborder la situation des familles éclatées par exemple ? Nous devons partir du vécu des familles et leur faciliter leur quotidien » assure Michel Neugnot. ■

## L'ÉCHAPPÉE MUSICALE

ÉVADEZ-VOUS DU QUOTIDIEN EN MUSIQUE



« L'échappée musicale » permet de mettre en avant certains jeunes qui peuvent avoir un rapport compliqué avec l'école ».

# Les lycéens s'échappent en musique !

**JEUNESSE** ■ La Région a lancé « L'échappée musicale », un concours régional ouvert à tous les lycées bourguignons-francs-comtois.

Le dispositif est sur les rails, 34 lycées ont présenté une candidature. Reste aux groupes de musiciens, qu'ils soient élèves ou membres de la communauté éducative, à se mettre au travail pour produire une composition originale ou une reprise de leur choix en mars prochain.

« *L'échappée musicale répond à plusieurs objectifs : développer la cohésion, la capacité d'initiative et l'autonomie des lycéens, favoriser les rencontres et les échanges et répondre aux demandes formulées par les élèves, qui souhaitent plus*

*de salles de répétitions* » explique Stéphane Guiguet, vice-président de la Région en charge des lycées et de l'apprentissage.

Au printemps 2019, les plus grands talents seront sélectionnés par un jury, après visionnage des captations vidéos reçues. Trois groupes bénéficieront d'une journée de préparation, prise en charge financièrement par la Région, dans des lieux de diffusion de musiques actuelles. Au programme, travail avec des pros de la musique sur la mise en scène, réglages des balances, ré-

pétition, avant le concert final prévu pour le 28 mai 2019 à La Commanderie, à Dole (39). Le moment de tout donner « on stage », devant les copains-supporters du lycée et un parterre d'invités. À la clé, un enregistrement studio avec pressage de CD et un bon de 1 000 € pour le groupe vainqueur, un bon de 750 € pour son dauphin et un bon de 500 € pour le troisième. ■

**Accédez à plus d'infos et au formulaire de candidature :**

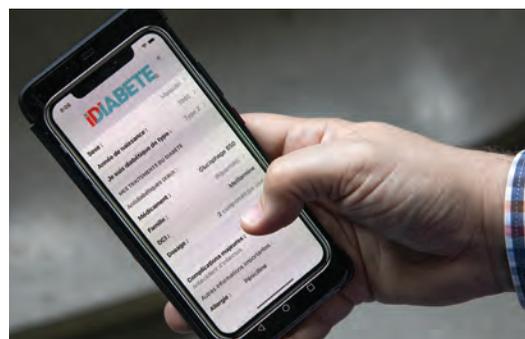
**<https://www.bourgognefranche-comte.fr/echappeemusical>**

## La télémédecine aux côtés des diabétiques

Ils sont 150 000 en Bourgogne-Franche-Comté à souffrir de diabète, l'un des fléaux du XXI<sup>e</sup> siècle. La Région a décidé d'accompagner les structures qui tentent de trouver des solutions pour favoriser la prévention de cette maladie indolore. 100 000 € ont ainsi été attribués pour la mise en œuvre du projet i-diabète, portée par l'association

Santé et droits des patients. Il s'agit de créer une carte d'identité pour chaque diabétique, estampillée d'un QR Code. À partir d'un smartphone, tout professionnel de santé peut avoir accès aux traitements du patient, et toutes informations utiles à sa prise en charge, même en cas de perte de connaissance.

**Infos : [www.idiabete.fr](http://www.idiabete.fr) ■**



# 26 ans après, la ligne TER Belfort-Delle reprend du service

**TRANSPORT** ■ Depuis décembre dernier, les trains circulent de nouveau entre Belfort et Delle. La Région a investi 30,9 millions d'euros pour raccrocher la gare de Belfort-Montbéliard TGV au réseau régional, mais aussi au réseau suisse.



Suisses et Français, encore mieux connectés grâce à la ligne Belfort-Delle.

Cela faisait 26 ans que les Montbéliardes qui broutent les prés entre Belfort et Delle n'avaient plus vu passer le train. Un dernier trajet le 26 septembre 1992, puis la ligne avait été fermée, faute de voyageurs pour la rentabiliser. Un quart de siècle plus tard, Belfort-Delle renaît. Les 22 kilomètres de voies ferrées ont été réhabilités, cinq « haltes » ont été créées sur le parcours et les 23 passages à niveau, rénovés, ont repris du service. Samedi 8 décembre 2018, 9h49, un premier train a embarqué les voyageurs, et depuis, ce sont 16 allers-retours qui relient les deux gares du Territoire de Belfort entre elles, chaque jour. Qu'à bientôt-il pu se passer en 25 ans pour que

cette ligne, jadis délaissée, redevenue attractive? La création de la gare TGV de Belfort-Montbéliard, entre Belfort et Delle, n'y est sans doute pas étrangère...

## Raccorder Belfort à la Suisse

Inaugurée en 2011, la gare TGV était jusqu'alors déconnectée du réseau ferroviaire régional : pas de lien avec la gare de Belfort-ville, mais pas non plus avec le réseau ferré suisse, pourtant situé à moins de 20 kilomètres. Et c'est là une autre raison d'être de la réouverture de la ligne Belfort-Delle, qui permet de raccorder la gare de Belfort-Montbéliard TGV au réseau suisse. Des échanges rendus pos-

sibles grâce au travail conjugué des acteurs des deux côtés de la frontière, se partageant les 110 millions d'euros d'investissements nécessaires à la concrétisation de ce projet. Le fonctionnement de l'offre de transport assuré par la Région s'élèvera à 3 millions d'euros par an. « C'est une mobilisation unique au service du territoire de Belfort et de la zone frontalière basée sur un constat partagé : il n'y aura pas d'espace de prospérité commun entre la France et la Suisse sans mobilités » a indiqué Marie-Guite Dufay. ■

Pssst !

**DE CONTENU SUR  
LE WEB MAC !**

[WWW.BOURGOGNEFRANCHECOMTE.FR](http://WWW.BOURGOGNEFRANCHECOMTE.FR)

## Cimetière de Maconge : une cure de vitamines !

Des pêchers, des poiriers, des pommiers, des abricotiers... Dans le petit cimetière de Maconge, en Côte d'Or, les arbres fruitiers côtoient les chrysanthèmes. L'idée a germé dans la tête du maire du petit village de 143 habitants, Philippe Souverain, il y a quelques

années: « Nous avons une centaine de pieds dans et autour du cimetière. Au moment des récoltes, les habitants viennent se servir, gratuitement. » Le projet a pu mûrir grâce à l'apport de la Région et son appel à projets « vergers de sauvegarde », qui vise à replanter

des arbres fruitiers, un patrimoine naturel en péril. La Région apporte jusqu'à 70 % de financement sur les projets portés par des particuliers comme des institutions. ■ **Dossiers à remplir en ligne sur [www.bourgognefranche-comte.fr](http://www.bourgognefranche-comte.fr) à partir de février 2019.**



Isabelle Poirot et Juliette Ménétrier-Dupont, pôle numérique Nicéphore cité (Chalon-sur-Saône)

## Pépinières d'entreprises : un label pour mieux grandir

**ENTREPRISE** ■ Quoi de mieux, pour bien grandir, que d'être guidé, chouchuté ? Telles sont les missions des pépinières d'entreprises, qui proposent aux porteurs de projets des locaux à prix modéré et des services mutualisés pour les accompagner dans les premières années de leur activité.

**20** pépinières sont à ce jour référencées sur le territoire régional et l'objectif est d'en professionnaliser l'accompagnement et de renforcer leur visibilité. La Région a ainsi créé un label permettant aux pépinières les plus performantes en matière d'immobilier, d'équipements, de suivi des entreprises et d'animation de bénéficier d'une aide en fonction du nombre d'entreprises créées et suivies.

Sept pépinières ont déjà obtenu le label régional : Palente et Temis à Besançon, Talents en Résidences à Belfort, le pôle numérique Nicéphore Cité à Chalon-sur-Saône, la pépinière d'Étupes et Numérica dans le Pays de Montbéliard, et la pépinière de Tournus. Les sept premiers labels ont été remis aux responsables de chaque entité le 5 octobre dernier, à l'Hôtel de Région, par Jean-Claude Lagrange, vice-président en charge du déve-

loppement économique. « *Le but, ce n'est pas seulement de les accompagner financièrement, a déclaré Jean-Claude Lagrange ; mais c'est aussi de créer un réseau. Il y a une vraie volonté du terrain, avec le besoin des diverses pépinières d'échanger.* » La première journée du réseau régional des pépinières, animé par l'Agence Économique Régionale, a eu lieu dans cet objectif le 20 novembre dernier à la Maison Régionale de l'Innovation de Dijon. ■

## Apprentissage : rejoignez la communauté !



Aujourd'hui, sept apprentis sur dix ont un emploi dans les six mois qui suivent la fin de leur cursus. Oui, l'apprentissage, ça marche ! Samedi 16 mars 2019, une grande journée « portes ouvertes » des Centres de Formation d'Apprentis (CFA) est organisée sur tout le territoire. Boucher, coiffeur, informaticien... mais aussi médiateur

culturel, banquier ou encore ingénieur-qualité. Ce sont plus de 400 métiers qui sont aujourd'hui proposés en apprentissage en Bourgogne-Franche-Comté, accessibles jusqu'à 30 ans. ■

**Portes ouvertes des CFA**

**Samedi 16 mars 2019 - 9h-16h30**

**[www.apprentissage.bourgogne-franchemonte.fr](http://www.apprentissage.bourgogne-franchemonte.fr)**

# Les grandes lignes du budget

Une Région qui tient « le cap » de ses engagements

Dans un contexte national incertain, la Région fait le choix d'investir fortement en 2019 pour l'avenir de ses habitants. Avec la mise en œuvre du pacte Régional d'Investissement dans les Compétences (PRIC), elle augmentera son soutien à la formation professionnelle puisqu'elle y consacrera au total 251,5 m€ (crédits alloués par l'État) entre 2019 et 2022. De plus, avec des actions concrètes, comme la gratuité des transports scolaires à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019, la Région agit au quotidien pour plus de solidarité et plus de proximité avec tous ses territoires.

## Premier investisseur public local

Investir pour l'avenir, tel est l'engagement fort de la Région Bourgogne-Franche-Comté pour 2019.

Ces dépenses d'investissement de l'ordre de 691 millions d'euros en AP et de 490 millions d'euros en CP hors dette, en hausse de 20,9 % par rapport à 2018, serviront principalement pour rénover les lycées, pour renouveler le matériel ferroviaire roulant, pour améliorer la qualité du réseau ferré, rendre nos gares accessibles à tous ainsi que pour mettre en œuvre les contrats de territoire et métropolitains.

Un budget décliné autour de trois axes forts :

## Un budget qui traduit la mise en œuvre de la stratégie de mandat

- Une Région qui se bat pour l'emploi et le pouvoir d'achat
- Une Région qui s'engage sur l'accélération et d'adaptation de la transition écologique
- Une Région solidaire et fraternelle

## Les points clés du budget régional en un coup d'œil



**1,6 milliard d'euros** : le budget régional en crédits de paiement (CP)



**490 millions d'euros** : le budget d'investissement en crédits de paiement (CP)



Soit **une hausse de 20,9 %** par rapport à 2018



**1,38 milliard d'euros** en recettes de fonctionnement dont fiscalité directe et indirecte et transferts financiers de l'état



**1 milliard d'euros** : des dépenses de fonctionnement maîtrisées (+0,7 % par rapport à 2018)



**Un endettement maîtrisé** inférieur à la moyenne des régions

## Quelle différence entre autorisation d'engagement et crédit de paiement ?

**Les autorisations d'engagement (AE)** constituent "la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées". Elles sont entièrement consommées dès l'origine de la dépense, c'est-à-dire lors de la signature de l'acte juridique engageant la dépense de la Région. Les autorisations d'engagement peuvent s'étaler sur plusieurs années, comme par exemple pour des investissements, dont la réalisation et le paiement peuvent être échelonnés sur plusieurs exercices.

**Les crédits de paiement (CP)** représentent "la limite supérieure des dépenses pouvant être ordonnancées ou payées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations d'engagement". Ils sont le support de règlement de la dépense engagée au préalable. Dans le cas d'un engagement juridique s'exécutant sur plusieurs exercices, la consommation des CP est échelonnée sur plusieurs exercices budgétaires, jusqu'à atteindre le total des autorisations d'engagement initiales

# LE DOSSIER

## AGRICULTURE

15,8 M€



**Objectifs :** accompagner les agriculteurs face aux aléas climatiques, et tendre vers une agriculture de proximité et d'excellence  
**En actions :** adaptation des exploitations, soutien aux filières, poursuite du plan de compétitivité  
**Concrètement :** accompagnement des producteurs, des acheteurs (lycées) et des territoires dans la relocalisation de la production alimentaire

91,5 M€



## AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES

**Objectifs :** soutenir les projets initiés par les territoires autour des enjeux de transition énergétique, de l'habitat et du commerce.  
**En actions :** mise en actions des contrats de territoires et métropolitains.  
**Concrètement :** revitalisation des bourgs-centres, aide aux quartiers prioritaires, dispositif ENVI dédié à la ruralité.

## JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE

6,3 M€



**Objectifs :** accompagner les jeunes dans leurs projets et soutenir la vie associative.  
**En actions :** favoriser la création d'emplois d'utilité sociale, aide au passage du permis de conduire.  
**Concrètement :** favoriser l'accueil de jeunes en services civiques.

43,7 M€



## RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

**Objectifs :** gagner en visibilité nationale et internationale et renforcer l'excellence de l'offre de formation supérieure.  
**En actions :** développement de la recherche, aides à la mobilité internationale.  
**Concrètement :** soutien pour le projet d'EcoCampus dans l'agglomération belfortaine, à Dijon et à Besançon.

104,7 M€



## ÉCONOMIE ET TOURISME

**Objectifs :** accompagner les entreprises et l'innovation, développer le tourisme.  
**En actions :** soutien au développement économique, Encourager l'innovation, développer le tourisme.  
**Concrètement :** lancement de la Cité des vins de Bourgogne à Beaune.

3,8 M€



## SANTÉ

**Objectifs :** réduire les inégalités d'accès aux soins et assurer la promotion de la santé sur tout le territoire.  
**En actions :** soutien aux projets de maisons de santé pour l'installation de professionnels, participation au renforcement des transports sanitaires hélicoptérés.  
**Concrètement :** journées nationales de la Fédération Française des Maisons et Pôles de Santé (FFMPS) en mars 2019 à Dijon.

Les montants indiqués cumulent fonctionnement et investissement et s'expriment en autorisations d'engagement.

## NUMÉRIQUE

30,7 M€



**Objectifs :** relever le défi de la révolution numérique.

**En actions :** accélérer le déploiement du Très Haut Débit, mettre en œuvre une politique publique pionnière en matière d'usages numériques.

**Concrètement :** poursuite de la modernisation du Réseau Radio Régional RCube THD avec le déploiement sur la Haute-Saône et la Nièvre.

## FORMATION PROFESSIONNELLE

268,9 M€



**Objectifs :** proposer des formations aux demandeurs d'emploi et aux jeunes adaptées aux mutations économiques ; aider les employeurs d'apprentis.

**En actions :** mise en œuvre du Pacte régional d'investissements compétences (PRIC), financement des bourses sanitaires et sociales pour 1 500 étudiants.

**Concrètement :** construction de l'Institut de formation aux métiers de la santé du nord Franche-Comté (IFMS) ; soutien de la Région à hauteur de 50 % du projet.

## SPORT

8,6 M€



**Objectifs :** favoriser le sport pour tous et promouvoir le rayonnement sportif de la région.

**En actions :** aménagement sportif du territoire, soutien aux structures sportives, structuration du mouvement sportif.

**Concrètement :** Lancement du réseau des acteurs de la formation aux métiers du sport et de l'animation.

## 26,6 M€ CULTURE ET PATRIMOINE



**Objectifs :** renforcer les liens qui nous unissent grâce à la culture et au patrimoine.

**En actions :** soutien à la création et à la formation musicale, aide aux compagnies et structures de spectacle vivant.

**Concrètement :** 3<sup>e</sup> édition du festival « Idylle ».

## LYCÉE

192 M€



**Objectifs :** offrir des bonnes conditions de travail pour tous les élèves tout en poursuivant la transition numérique des lycées.

**En actions :** développement du numérique éducatif, travaux et gestion immobilière des lycées.

**Concrètement :** gratuité des ressources pédagogiques des apprentis et des lycéens (manuels scolaires par exemple)

## TRANSPORTS

692,6 M€



**Objectifs :** une offre de transports adaptée et moderne.

**En actions :** acquisition de 18 rames RégioLis, routes et voiries, transports scolaires et interurbains, convention TER.

**Concrètement :** gratuité des transports scolaires ; cars interurbains à 1,50 €, travaux de maintien de la ligne Lure-Épinal, accélération des travaux de mise à 2x2 voies de la Route Centre-Europe Atlantique.

## ÉNERGIE

34,1 M€



**Objectifs :** encourager l'efficacité énergétique des bâtiments et les énergies renouvelables.

**En actions :** massifier les énergies renouvelables.

**Concrètement :** mettre en œuvre le service (au) public de l'efficacité énergétique (SPEE) dédié aux maisons individuelles.

## FONDS EUROPÉENS

87,3 M€



**Objectifs :** à mi-parcours de la programmation, s'assurer de l'utilisation des fonds européens, leviers de développement des territoires.

**En actions :** gestion du Fonds Européen de Développement Régional, gestion du Fonds Social Européen.

**Concrètement :** concertations pour l'élaboration des programmes post-2020.



# Une Région qui soutient, une Région qui voit loin

La formation, la transition énergétique, les transports, mais aussi la préservation du pouvoir d'achat des ménages. Marie-Guite Dufay décrypte les grandes orientations budgétaires 2019.

### Quelles sont les priorités du budget régional 2019 ?

Nous avons une double priorité. D'abord la formation. Ce n'est pas nouveau, sauf que cette année, notre intervention est complètement dopée par le Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences (PRIC), voulu par l'État. C'est une vraie réponse aux entreprises qui ont du mal à trouver les compétences dans certains domaines d'activité. Mais c'est aussi le moyen de toucher de nouveaux publics, qui n'ont que trop rarement accès à la formation. L'État s'engage très fortement à nos côtés puisqu'il dotera ce PRIC d'un budget de 251 millions d'euros sur quatre ans en Bourgogne-Franche-Comté. L'autre priorité, c'est d'avancer sur la question de la transition écologique. C'est un des piliers de notre stratégie de mandat. Nous allons notamment concrétiser cette année la mise en place du Service Public de l'Efficacité Énergétique. L'objectif de ce nouvel outil est d'aider tous les ménages à procéder aux travaux dans leur habitation pour économiser l'énergie. La Région financera les diagnostics et participera aux travaux pour les publics les plus en difficulté. À cette double priorité, j'ajouterai le soutien à la culture, toujours aussi affirmé. C'est un budget que nous avons sanctuarisé, et nous nous y tenons.

### Vous avez choisi de renforcer fortement les dépenses d'investissement. Pourquoi ?

Nous franchissons un cap très important. Jusqu'à maintenant, le budget investissement correspondait à l'addition des deux budgets des deux anciennes régions. Soit 300 à 350 millions d'euros. On va passer en 2019 à 490 millions d'euros. Trois domaines seront particulièrement encouragés : les transports, avec le renouvellement et la modernisation des TER. Les lycées, pour aller encore plus loin dans leur modernisation. Et l'accompagnement des projets de territoires, que ce soit en milieu rural comme en milieu urbain, dans lesquels nous ferons une focale très forte sur le soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche.

### Dans ce contexte national agité, quelles sont les actions prévues pour améliorer le pouvoir d'achat des habitants ?

La question des gilets jaunes a percuté notre budget, mais nous avons déjà cette préoccupation du pouvoir d'achat bien avant cette levée de bouclier. Nous avons notamment acté la gratuité des transports scolaires pour tous. C'est un choix fort qui va donner du pouvoir d'achat aux familles, notamment dans l'Yonne et dans la Nièvre. La Région sera l'une des rares régions où la gratuité sera effective sur tout son territoire. L'autre mesure, ce sont les tarifs des lignes de bus interurbaines à 1,50 € pour tous. Nous augmentons par ailleurs les aides aux familles les plus précarisées pour la prise en charge des frais d'internat et de demi-pension dans les lycées.

Pssst !

**DE CONTENU SUR  
LE WEB MAG !**

[WWW.BOURGOGNEFRANCHECOMTE.FR](http://WWW.BOURGOGNEFRANCHECOMTE.FR)

# Mignart, créateur de douceurs singulières et engagées

Cadre supérieure pour des marques de luxe, Waffa Coutan a tout plaqué pour venir en Bourgogne-Franche-Comté. Elle vient de lancer sa biscuiterie « Mignart » à Chalon-sur-Saône.

Un jour à Miami, le lendemain à Dubaï. Waffa Coutan a passé 15 années de sa vie à « *viure dans un avion* ». Directrice marketing pour L'oréal, Lancôme ou encore Yves Saint-Laurent, elle a choisi de changer de vie il y a trois ans : « *j'ai toujours eu envie de créer mon entreprise ; je voulais faire quelque chose qui ait du sens.* » Encore en poste, elle passe en 2015 un CAP pâtisserie, en suivant des cours du soir. Une opportunité professionnelle s'ouvre pour son mari à Chalon-sur-Saône en 2016. C'est le déclic. Waffa tourne la page et débute son aventure de cheffe d'entreprise en Bourgogne-Franche-Comté. Dans sa nouvelle maison familiale, elle aménage le rez-de-chaussée en atelier de fabrication et devient « *artisane biscuitière* ». Avec une ligne de conduite : « *Cela faisait 15 ans que j'étais passée au bio à titre personnel. Je ne voyais pas faire autrement que des produits 100 % bio.* »

## Une entreprise 100 % responsable

Waffa veut aller encore plus loin dans son projet d'entreprise responsable : « *Je voulais travailler avec des personnes discriminées du marché de l'emploi. Des anciens détenus ? Des chômeurs de longue durée ?* » Finalement, ce sera avec des personnes en situation de handicap qu'elle débutera l'aventure, après une rencontre



à l'Établissement et Services d'Aide par le Travail (ESAT) de Virey-le-Grand : « *Ce fût un coup de foudre ; j'ai rencontré des gens avec une motivation, un souci du détail.* » Deux ans après et de nombreux tests, Waffa a lancé la commercialisation de ses produits en septembre dernier, sous la marque « Mignart ». Et elle a embauché Estelle, issue de l'ESAT de Virey-le-Grand. L'aventure ne fait que commencer...

Infos : [www.mignart.com](http://www.mignart.com) ■

## L'insertion par l'activité économique

La Manufacture des Usines Réunies, installée à Saint-Loup sur Semouse (70), est née en 2017, issue d'une concertation entre la municipalité, des entreprises et des salariés. Cette société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) fabrique des modules immobiliers et autres équipements en privilégiant le bois issu exclusivement de Haute-Saône, du Jura, du Doubs et des Vosges. Elle assure son intervention jusqu'à une remise "clé en main".



La première opération, initiée par la commune, porte sur la réalisation d'un hameau durable, à haute performance thermique (RT2012 -20 %) comprenant 5 logements seniors et 4 studios pour une résidence de concepteurs designers. L'équipe actuelle de 10 personnes, avec l'objectif d'une vingtaine d'ici 5 ans, rassemble salariés chevronnés et ouvriers en parcours d'insertion. « *Nous avons une exigence de résultat, c'est à la fois une contrainte et une opportunité* » explique Jean-Philippe Orion, le directeur. La société, lauréate du récent concours régional de l'ESS "entreprendre autrement" a reçu un chèque de 4 000 €. Tel : 09 63 57 20 80 - [contact@scicmur.eu](mailto:contact@scicmur.eu)

## UNION DES RÉPUBLICAINS DE LA DROITE ET DU CENTRE

### Budget 2019 : Hélas !

Le budget 2019 est celui du mi-mandat. Il s'inscrit également dans un pseudo contrat avec l'État dans lequel le Préfet va notifier les dépenses de la Région. Notre groupe de la Droite et du Centre a refusé de signer ce contrat qui s'apparente à une vraie tutelle. La Gauche l'a signé ! Cela aurait dû conduire la Présidente et Monsieur DURAIN à faire un point et à infléchir la politique régionale. Mais non, aucun changement. La Présidente a balayé d'un revers de main toutes les propositions.

En 2019 les dépenses de fonctionnement continueront d'augmenter, le train de vie de la collectivité progressera de 5 millions d'euros de dépenses mais l'aide à l'Économie baissera dans le même temps de 3 millions d'euros. D'autres Régions font l'inverse et pourtant, on nous avait dit que les grandes régions permettraient de faire des économies de fonctionnement.

La Présidente DUFAY justifie ces dépenses par la fonction redistributive du budget. Mais elle n'a pas conscience de la colère du peuple qui en a assez des impôts et taxes.

Nous avons proposé un contre budget pragmatique : Baisser les impositions pour redonner du pouvoir d'achat aux ménages. Diminuer les dépenses de fonctionnement pour relancer l'investissement et opérer des choix stratégiques pour notre Région.

Notre amendement proposait de réduire de 20 % la taxe régionale sur les produits pétroliers et le montant des cartes grises de 51 € à 47 € par cheval fiscal tout en réalisant des économies de fonctionnement pour dégager une marge de plus de 4 millions d'euros. La Présidente a refusé.

Cette volonté politique d'augmenter sans cesse les dépenses de fonctionnement au détriment de l'investissement a des conséquences lourdes pour nos territoires. Dernier exemple en date, la Bourgogne Franche Comté perd l'antenne de l'École Nationale Vétérinaire de Champignelles au profit de l'Île de France.

Ce contre budget aurait permis de redonner du souffle à notre Grande Région. La majorité Socialistes et apparentés ne l'a pas accepté. Nous avons donc résolument voté contre. Malgré tout, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2019 !

### CONTACT :

## LE RASSEMBLEMENT NATIONAL

### Budget 2019 : le Rassemblement National est un bouclier pour la Bourgogne-Franche-Comté

Les élus du Rassemblement National ont rejeté le budget proposé par Marie-Guite Dufay. Pendant les débats, ils ont dénoncé la poursuite du matraquage fiscal et l'augmentation des abonnements TER.

À l'écoute des revendications exprimées par les Gilets Jaunes, le groupe Rassemblement National a présenté un contre-budget avec 26 amendements budgétaires dont 7 mesures de protection pour améliorer le reste à vivre des Bourguignons et des Francs-Comtois.

À la crise sociale, les élus du RN ont répondu par la création d'un chèque d'aide à la mobilité, d'un chèque de solidarité aux retraités, d'un chèque aux mères célibataires, une aide au logement pour les étudiants touchés par la baisse des APL, une aide au permis de conduire pour les apprentis. Ils ont également demandé la suppression de la TICPE et l'abaissement du prix de la carte grise.

À la crise démocratique, ils ont répondu avec deux amendements d'exemplarité : la baisse des indemnités des élus de 20 % et le versement à la Banque alimentaire de leurs frais de déplacement de décembre 2018. Ces mesures ont été balayées par ceux qui osent demander des efforts réguliers aux plus modestes sans jamais montrer l'exemple.

À la crise économique, les élus du RN ont répondu en réalisant plus de 33 millions d'euros d'économies notamment dans les domaines de la communication institutionnelle, le « vivre-ensemble » et le financement de l'immigration.

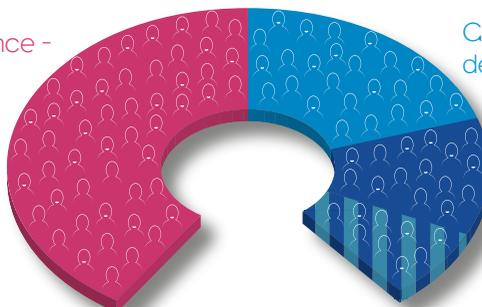
Véritable priorité de l'exécutif socialiste, le budget dédié à la préférence étrangère a été abondé de 5 millions d'euros pour former les migrants soit une augmentation de 110 %. En 2019, les pauvres de Bourgogne Franche-Comté passeront après les immigrés.

### CONTACT :

[julien.odoul.elu@bourgognefranchecomte.fr](mailto:julien.odoul.elu@bourgognefranchecomte.fr)

Votre assemblée régionale compte 100 élus dont trois groupes.

Croupe Notre Région d'Avance -  
La Gauche Unie  
(PS-PRC)



Croupe Union Républicains  
de la droite et du centre (UDI-LR)

Croupe Le Rassemblement  
National

Non-inscrits

## NOTRE RÉGION D'AVANCE - LA GAUCHE UNIE

### En 2019, notre Région soutient, protège et voit loin

La fin de l'année 2018 a été marquée par des mouvements importants dans la vie de notre pays : celui des gilets jaunes, qui incarne les fins de mois difficiles, le mal être de certains territoires - ruraux en particulier - où les services deviennent toujours moins présents... Celui des gilets verts et des nombreuses marches pour le climat, qui reflètent les fortes préoccupations de notre société sur le climat et l'environnement. Ces mouvements ne sont pas incompatibles, ils incarnent des préoccupations auxquelles, nous, élus de la majorité régionale, sommes extrêmement sensibles et qui trouvent des débouchés concrets dans le budget 2019 que nous venons d'adopter.

Protéger les plus fragiles, cela passe en particulier par des mesures concrètes sur le pouvoir d'achat. Nous nous y étions engagés devant vous : la gratuité des transports scolaires sera une réalité dès la rentrée 2019 sur tous les secteurs géographiques dont la Région est responsable. Dans les départements où ces transports étaient à la charge des familles, cela peut représenter une économie allant jusqu'à 300 euros par an. C'est une contribution majeure à l'égalité des chances, qui s'ajoute à d'autres dispositifs mis en œuvre par la Région : la gratuité des manuels scolaires et des premiers équipements dans les filières professionnelles des lycées et CFA, la tarification sociale dans les cantines et les internats des lycées que nous renforcerons dans les mois à venir, le soutien aux transports et à l'hébergement des apprentis, la carte avantages-jeunes... : plus que jamais, la Région est aux côtés des jeunes pour contribuer à leur réussite !

Nous souhaitons également répondre aux attentes de l'ensemble des territoires de notre Région. Contrats de territoires, aide aux opérations de renouvellement urbain, aides aux communes rurales pour recréer du lien et du service renforcés en 2019, développement

des bourgs centre également renforcé, soutien à la santé dans les territoires ruraux... La Région dispose d'une boîte à outils complète qui lui permet de répondre à son engagement de contribuer à un développement équilibré des territoires.

Enfin, notre majorité s'engage fortement pour apporter des réponses à l'urgence environnementale et climatique. Notre Service Public de l'Efficacité Énergétique nous permet de soutenir des projets qu'ils soient logements individuels, logements sociaux ou équipements publics. Nous contribuons également à la transition énergétique en soutenant le développement du recours aux énergies renouvelables sur tout le territoire et à l'évolution des pratiques, avec des dispositifs de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

Notre budget 2019 est donc au rendez-vous des grands enjeux exprimés dans notre société : il vise à toujours mieux protéger ceux qui en ont le plus besoin, à soutenir de manière équilibrée les territoires et à voir loin dans la préparation de la transition écologique. Nous poursuivrons dans cette voie, en proposant dès notre assemblée plénière de mars de nouvelles mesures pour amplifier nos actions à votre service.

**CONTACT :**  
**Jérôme DURAIN**  
[jerome.durain.elu@bourgogne-franchemonte.fr](mailto:jerome.durain.elu@bourgogne-franchemonte.fr)

## Rendez-vous sur la plateforme participative

### La Région saluée au niveau national

Parmi les 1 082 initiatives de consultations citoyennes organisées au niveau national sur le sujet européen, la démarche régionale s'est distinguée. La Région a ainsi été conviée à deux temps forts nationaux, le 30 octobre lors de l'Assemblée des porteurs de projets des Consultations Citoyennes sur l'Europe au Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) à Paris et le 4 décembre pour la remise officielle du rapport final des Consultations Citoyennes sur l'Europe à la Ministre Nathalie Loiseau au Quai d'Orsay. La Région a été invitée à prendre la parole pour expliquer sa démarche. L'avis citoyen a été largement diffusé à cette occasion. Retour en vidéo et en images sur le site [jeparticipe.bourgognefranchemonte.fr](http://jeparticipe.bourgognefranchemonte.fr)

### POTES en herbe

22 équipes de 19 lycées régionaux se sont inscrites au jeu concours de la Région « POTES en herbe » destiné aux lycéens, les invitant à imaginer l'établissement de demain qui a réussi sa transition énergétique. Ce concours s'adresse à des équipes composées de 10 à 17 élèves, invités à plancher sur le sujet via deux supports : un support numérique et un support non numérique, au choix : maquette, pièce de théâtre, exposition, etc. Les thématiques sont au libre choix des participants (bâtiment, restauration, modes de vie, mobilité, programme pédagogique...). À l'issue d'une présentation des projets, un jury attribuera trois prix. Découvrez la carte des POTES en herbe sur le site.

**JEPARTICIPE.**  
**BOURGOGNEFRANCHECOMTE.FR**

## BIOGRAPHIE

**Émile Jeannenot**  
né le 15 juin 2000  
à Besançon

**2015** : CAP  
Boulangerie CFA  
de Besançon

**2017** : mention  
complémentaire CFA  
de Bethoncourt

**2018** : 1<sup>re</sup> année  
Brevet Professionnel  
à Vesoul

## DISTINCTIONS

**2017** : meilleur jeune  
boulangier de France  
(Aurillac)

**2018** : meilleur  
apprenti de France  
(Clermont-Ferrand)



## Émile, l'apprenti boulanger déjà grand

À seulement 18 ans, Émile Jeannenot cumule les titres de meilleur jeune boulanger de France et de meilleur apprenti français. Un talent plein d'avenir...

Les sorties le samedi soir avec les copains, il en a fait son deuil. Émile Jeannenot, 18 ans, a déjà tracé sa voie ; il est apprenti boulanger. Mieux : il est le meilleur apprenti de France. Un titre obtenu le 2 octobre dernier, à Clermont-Ferrand. Moins d'un an après avoir glané celui de meilleur jeune boulanger de France ! Une bête de concours, mais surtout un jeune homme passionné par son métier : « *En boulangerie, on travaille du vivant ; selon la météo, selon les farines, on ne fait jamais le même pain.* » Le jeune homme, en Brevet Professionnel à Vesoul (70), travaille en alternance à Valdahon (25), à la boulangerie Humbert. Qui n'est pas peu fier de sa jeune pépite : « *Il est fort, avance René Humbert, son patron ; il recherche l'excellence, il a un doigté, une bonne sensation des pâtes. Il est imprégné.* » Émile n'est pourtant pas tombé dans un chaudron de pétrin étant bébé. Sa passion n'est venue que tardivement, en regardant l'émission « La meilleure boulange-

rie de France ». Un déclic : « *J'ai cherché une formation et je me suis naturellement tourné vers l'apprentissage. Une voix qui n'est pas assez mise en avant. On a trop tendance à considérer que les apprentis sont ceux qui ne réussissent pas dans la filière classique. Mais c'est faux.* »

### « MOF ? Le titre suprême, le but ultime »

Plein d'ambition, Émile se verrait bien, d'ici dix ans, « *chef d'une petite entreprise artisanale. Pourquoi pas à l'étranger, pour exporter le savoir-faire français.* » Mais avant, il a un cursus à terminer. Et peut-être d'autres concours à passer : « *J'aimerais pouvoir représenter la Région aux Olympiades des Métiers, dans deux ans. Et puis plus tard, même si je n'y pense évidemment pas encore, pourquoi ne pas se lancer dans l'aventure du Meilleur Ouvrier de France. C'est le titre suprême, le but ultime.* » On n'a pas fini d'entendre parler d'Émile Jeannenot ...